Réunion publique du Conseil de quartier Plateau
Jeudi 12 octobre – 19h30
École élémentaire Fessart – 4 rue Fessart

Réunion animée par **François DAGNAUD**, Maire du 19e
et **Karine GAUTREAU**, déléguée du Maire pour le Conseil de quartier Plateau.

ORDRE DU JOUR

1. Point sur les projets crèche Préault et Centre Paris Anim' Clavel
2. Nature en Ville
3. Projet de fresque Alice Guy
4. Projet Parcours Arts-Couleurs-Patrimoines

POINT SUR LES PROJETS CRÈCHE PRÉAULT ET CENTRE PARIS ANIM' CLAVEL

Crèche Préault :

Initialement, la reconstruction de la crèche était prévue pour répondre à la demande croissante de places en berceaux, en particulier en raison de la concentration de jeunes familles dans le quartier. Cependant, ce projet a dû être abandonné pour éviter la coupe de 12 arbres. Une nouvelle proposition visant à réorganiser la crèche existante est actuellement en cours d'étude, avec l'ambition d'une mise en route rapide. Les travaux sont prévus dès l'été 2024, avec pour objectif d'inaugurer la crèche à la rentrée de 2026. Le nombre de places dans la crèche restructurée ne sera pas aussi élevé que celui prévu dans le projet initial (99 berceaux), mais la M19 fera tout pour maintenir et augmenter le nombre de places au maximum. Une concertation avec les familles et équipes encadrantes sera assurée tout le long du projet.

Concernant l'accueil des enfants durant les travaux de restructuration, la M19 se mobilise pour trouver des places dans les crèches avoisinantes afin de garantir la continuité du travail pédagogique. Aucune famille accueillie à la crèche ne perdra son mode d'accueil, les enfants ainsi que les professionnel.le.s seront accueilli.e.s en groupe sur les crèches du secteur.

De plus, une fermeture de la crèche est prévue du 30 octobre au 4 novembre pour y réaliser des études en vue des travaux futurs : les familles sont informées. Le projet de résidence sociale intergénérationnelle devra trouver un nouveau site, si possible dans le quartier.

Centre Paris Anim' Clavel :

Le projet envisage une expansion de la clinique sur la parcelle appartenant à la Ville de Paris, incluant la reconstruction du centre Paris Anim' vieillissant. Ce centre, fréquenté par de nombreux jeunes du quartier, subit des dommages importants avec le temps, et sa rénovation est très attendue.
La Ville vise à préserver autant que possible les espaces verts et les zones non construites pour maintenir le caractère rafraîchissant de cet îlot au cœur de la ville.

Suite au retrait de Clinalliance des discussions, la Ville explore actuellement d'autres possibilités. Cela représente une priorité majeure de cette période de mandat.

NATURE EN VILLE

En présence d'Andréas Pilartz, Adjoint au Maire chargé de la transition écologique, de la nature en ville, de la propreté, de la mobilité, du plan vélo, des canaux

Les récents aménagements dans ce quartier incluent la plantation de 6 arbres rue Fessart, entre la rue Clavel et la rue Botzaris, grâce au Budget Participatif 2017. Ces plantations ont été réalisées en 2020. De plus, les plantations et l'entretien des jardinières du square Bolivar ont été récemment rénovés. Deux cours Oasis, un jardin partagé et environ 14 permis de végétaliser ont été recensés.

Actuellement, aucun projet n'est en cours dans ce quartier. Cela s'explique par le fait que ce quartier est programmé pour la phase 4 d'Embellir votre Quartier, suite aux quartiers Secrétan, Danube-Manin-Petit, et Flandre Aubervilliers en 2023. Des études sur le potentiel de végétalisation devraient donc être lancées dans les deux prochaines années, mais les travaux ne seront probablement pas entrepris durant ce mandat.

Par ailleurs et dans le cadre de la révision du Plan biodiversité 2024-2030, une consultation publique, ouverte à tous·tes les parisien·ne·s est actuellement en cours https://www.paris.fr/pages/biodiversite-66

PROJET DE FRESQUE ALICE GUY

En présence de l'association Belleville, un esprit de Paris

Le projet porté par l'association Belleville un esprit de Paris et deux habitantes de la rue de la Villette, Laura et Matelda Ferrini, s'inscrit dans une programmation riche de quartier rendant hommage à Alice Guy.

Ce projet comprend la mise en place d'ateliers de cinéma à l'Eternel Solidaire pendant les vacances de la Toussaint 2023, ainsi que des ateliers de street-art en partenariat avec deux classes de l'école maternelle 7e Art, prévus de janvier à juin 2024. L'objectif de ces activités est de mener à la création d'une fresque murale en l'honneur d'Alice Guy, destinée à orner la façade de l'école. La faisabilité de celle-ci doit être étudiée par les services municipaux concernés (CASPE, SLA).

Un point étape sur l'avancée du projet sera organisée à l'occasion du prochain conseil de quartier.

PROJET PARCOURS ARTS-COULEURS-PATRIMOINE

En présence des membres des groupes projets du Conseil de quartier

La présentation du projet Arts-Couleurs-Patrimoine s'inscrit dans la continuité d'une initiative visant à valoriser le patrimoine cinématographique et télévisuel du quartier, qui avait précédemment été soumise au Budget Participatif. Malgré le fait que cette proposition n'ait pas reçu suffisamment de soutien pour être financée via le Budget Participatif, la Mairie du 19e arrondissement exprime actuellement son souhait de le concrétiser.

Le projet se compose de deux volets principaux :

1. L'installation de bornes et de panneaux historiques est prévue.
2. Le développement d'un site internet de type «parcours mémoire» intégrant une cartographie, des textes et des images est également au programme. Un QR code sur les panneaux renverra les visiteurs vers ce site.

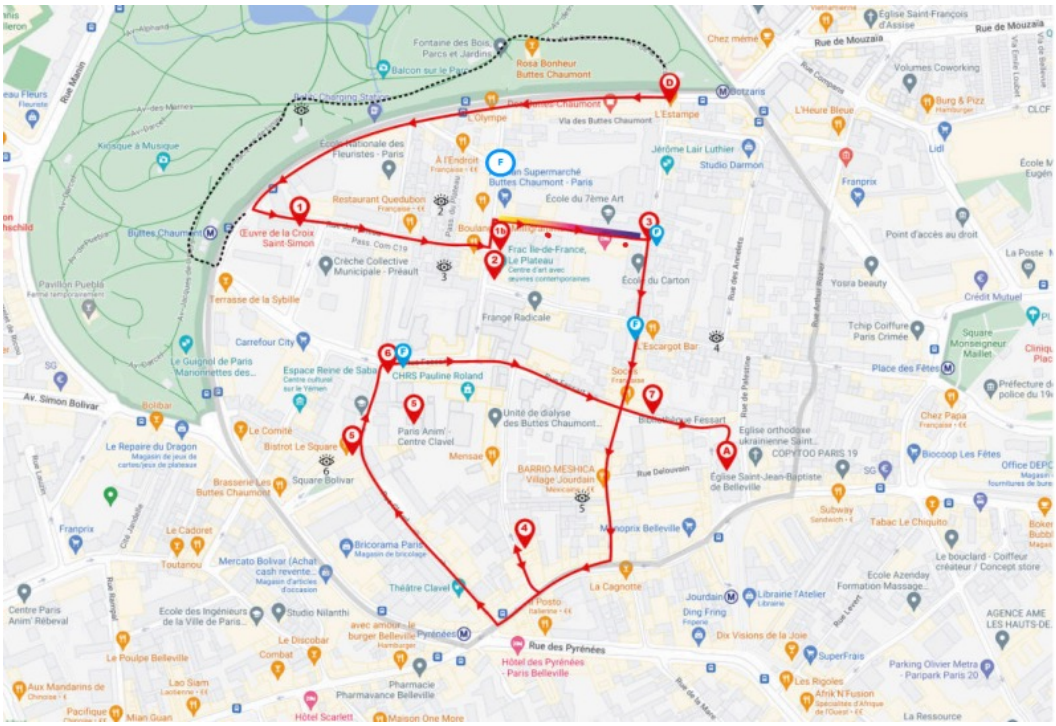

Il est prévu d'organiser, dans un premier temps, une réunion impliquant les chargés d'étude de la Direction des Affaires Culturelles (DAC), de la Direction de la Voirie et des déplacements (DVD, le Conseil de Quartier (CQ), ainsi que les habitants porteurs du projet.

Plusieurs points majeurs seront abordés lors de cette réunion :

- La question de la faisabilité financière et de la budgétisation sera examinée en détail ;
- Les aspects relatifs à la peinture des façades, de la chaussée et du mobilier urbain, ainsi que la pose de plaques seront discutés ;
    - o En ce qui concerne les fresques murales, il convient de noter que la Mairie ne détient pas le pouvoir de décision en ce qui concerne les murs de copropriétés ou de bailleurs. L'autorisation du propriétaire du mur est nécessaire, et il est vivement recommandé d'engager des discussions et une médiation avec les riverains pour assurer une bonne acceptation de l'œuvre.
    - o En ce qui concerne les fresques sur la chaussée, il est important de souligner que la mise en œuvre de telles œuvres est techniquement complexe, car il est difficile de garantir leur durabilité dans le temps.
    - o La mise en peinture colorée du mobilier urbain existant peut s'avérer être l'option la plus réalisable.

- Les aspects relatifs à l'accessibilité et au bon respect du code de la route ;
- La question des espaces partagés avec d'autres Conseils de Quartier, notamment sur le secteur des Buttes Chaumont, sera abordée ;
- Le choix de direction artistique et des moyens de mobilisation collective seront également des points d'attention.

La collaboration de la société Gaumont pourra également être sollicitée, en particulier pour l'utilisation de leurs archives.

Cette réunion jouera un rôle déterminant pour jeter les bases du projet et définir ses contours de manière plus précise.

Bureau des Conseils de quartier

5/7 place Armand Carrel, 75019 Paris

01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85

conseilsdequartier19@paris.fr

RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS DE VOTRE CONSEIL DE QUARTIER